

Province de Québec
Municipalité de Sheenboro

Réunion ordinaire du conseil municipal de Sheenboro tenue le 7 juillet
2025 à 18h30

Étaient présents en personne la maire Doris Ranger, les conseillers Karen
Shea, Lorna Brennan Agnesi, Richard Bradshaw, John Brennan et Dick
Edwards.

Simon Tessier, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, était
présent.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 18h30

2. Adoption de l'ordre du jour

121 -2025 Le conseiller Bradshaw propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

3. Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

4. Adoption du procès-verbal

A. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 2 juin 2025

122 -2025 Il est proposé par le conseiller Bradshaw que le procès-verbal de la réunion
ordinaire du 2 juin 2025 être adopté.

Adopté

5. Période de questions

La période des questions a eu lieu entre 18h36 et 18h47

6. Administration

A. Paiement des factures

123 -2025 Il est proposé par le conseiller Bradshaw de payer les factures telles que
présentées.

CERTIFICATS DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES : Moi, Simon Tessier,
secrétaire-trésorier adjoint, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles aux fins pour
lesquelles les dépenses totalisent 30 590,49 \$ proposées.

Signé à Sheenboro, Québec
Ce 7 juillet 2025.

Simon Tessier, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint

B. Règlement 2025-003 Limites de vitesse

124-2025 RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-003

RÈGLEMENT RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE SUR LES CHEMIN TRIPP ET FORT-WILLIAM DANS LA MUNICIPALITÉ DE SHEENBORO

Considérant que le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire. Considérant qu'un avis de motion concernant ce règlement a été donné lors d'une séance du conseil municipal de la municipalité de Sheenboro tenue le 2 juin 2025.

ALORS QUE le premier projet de règlement a été adopté lors d'une réunion du conseil municipal de la municipalité de Sheenboro le 2 juin 2025 et inscrit au registre des procès-verbaux sous le numéro

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Bradshaw que le règlement n° 2025-003 soit adopté et que, par conséquent, le Conseil décrète :

ARTICLE 1

Ce règlement est intitulé : « 2025-003 Règlement concernant les limites de vitesse sur le chemin Tripp et le chemin Fort-William dans la municipalité de Sheenboro »

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

a) Dépassement de 50 km/h sur Tripp Road

ARTICLE 3

Une signalisation appropriée sera installée par l'équipe des routes de la municipalité de Sheenboro

ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende telle que prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur à la date de sa publication, prévue le 8 juillet 2025.

Avis de motion : 2 juin 2025

Adoption du premier projet de règlement : 2 juin 2025

Adoption du règlement : 7 juillet 2025

Date d'entrée en vigueur : 7 juillet 2025

Adopté

C. Renouvellement d'assurance FQM

125-2025 IL est proposé par le conseiller Bradshaw de revenir à l'accord de police d'assurance précédent avec la suppression des archives Sheen.

Adopté

D. FRR – Volet 4

126-2025 La subvention a été présentée au Conseil.

Trout Lake Road

Une lettre a été lue au conseil par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et le ministère des Transports et de la Mobilité durable clarifiant l'autorité sur Trout Lake Road et ont mutuellement conclu que Trout Lake Road est une route de colonisation selon le décret ministériel.

F. DRUMCO Énergie

127-2025 IL est proposé par le conseiller Edwards d'accepter l'entente de service telle que présentée pour une somme de 1604.60 \$ par année.

Adopté

7. Environnement

A. Énergie renouvelable

128-2025 Il est proposé par le conseiller Brennan d'appuyer l'intention de la MRC Pontiac de déclarer sa compétence en matière de production d'énergie renouvelable.

Adopté

8. Travaux publics

A. Appel d'offres pour l'application de gravier

129-2025 IL est proposé par le conseiller Edwards d'attribuer l'appel d'offres : « Resurfacement granulaire des routes de Fort William, Meehan et Sheen » au soumissionnaire le moins-disant, M.Kidd and Sons.

Adopté

B. Apaisants routiers

130-2025 Il est proposé par la conseillère Agnesi d'approuver l'achat et l'installation de 6 ralentisseurs routiers sur la section MTQ du chemin Sheen.

Adopté

C. Trousse à outils

131-2025 Il est proposé par le conseiller Edwards d'acheter l'ensemble d'outils demandé par les Travaux publics.

Adopté

D. Brossage

132-2025 Il est proposé par le conseiller Bradshaw de prévoir un budget de 15 000,00 \$ pour le débroussaillage et de faire effectuer les travaux par notre service des travaux publics.

Adopté

9. Sécurité publique

A. Côte à côte

133-2025 Il est proposé par la conseillère Agnesi de remettre le côté à côté du service d'incendie de Pontiac Ouest (POFD) au nom de la municipalité de Sheenboro afin qu'il puisse être utilisé par le service des travaux publics et qu'il soit présenté à la prochaine réunion du POFD pour approbation.

Adopté

10. Varia

11. Correspondance

A. Tournoi de golf

134-2025 Il est proposé par le conseiller Brennan de faire un don de 100,00 \$ au tournoi de golf au profit du hockey mineur de Fort-Coulonge qui aura lieu à Mansfield et Pontefrac le 27 juillet 2025

Adopté

12. À huis clos

135-2025 Il est proposé par le conseiller Edwards de commencer la séance à huis clos à 19 h 42

Adopté

13. Sortie de la séance à huis clos

136-2025 Il est proposé par le conseiller Brennan de quitter la séance à huis clos à 20 h 15

Adopté

137 -2025 Il est proposé par le conseiller Edwards de rembourser les taxes payées en trop d'un montant de 400 \$ à un contribuable à sa demande.

Adopté

14. Prochaine réunion

11 août 2025 à 18h30

15. Clôture de la réunion

137-2025 Il est proposé par le conseiller Brennan que la séance soit levée à 20 h 22.

Adopté

_____	_____
Maire	Directeur général adjoint
	Secrétaire-trésorier adjoint

Moi, *Doris Ranger* , certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les motions contenues dans le présent document au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.